



Synthèse et résultats

Programme ELAN

« Soutenir l'élan de solidarité citoyen en faveur des personnes réfugiées sans-domicile et accompagner les personnes accueillies chez l'habitant en favorisant leur inclusion sociale »

ELEMENTS CONTEXTUELS

De nombreuses personnes exilées qui se voient attribuer le statut de réfugié en Ile de France, naviguent entre squats, campements et centres d'hébergement d'urgence, faute de places adaptées pour les accueillir. Par ailleurs, la non maîtrise de la langue, des coutumes et du fonctionnement des institutions françaises, la non reconnaissance des compétences acquises dans le pays d'origine et l'absence de logements très sociaux sur le territoire francilien complexifie la réussite de leur parcours socio-professionnel.

Afin de répondre à leurs difficultés d'hébergement, plusieurs réseaux citoyens se sont constitués pour proposer un accueil au sein de leur domicile. Déjà plusieurs centaines de franciliens font depuis plusieurs mois l'expérience d'un échange qui permet à chacun de s'enrichir de la culture de l'autre. D'autres le souhaiteraient mais hésitent s'interrogeant sur la durée, les conditions de réussite de cette cohabitation et sur le devenir de la personne une fois qu'elle est partie de chez eux. D'autres enfin se retrouvent, à défaut d'un accompagnement réalisé par des professionnels, à devoir soutenir également les personnes qu'ils accueillent sur le plan de leurs démarches administratives et de recherche de logement.

UNE SOLUTION INNOVANTE

Pour accompagner les foyers franciliens qui souhaitent s'engager dans cette forme d'accueil, le Samusocial de Paris a lancé en mai 2016, un programme baptisé ELAN : une plateforme pluridisciplinaire de professionnels qui permet de soutenir cet élan citoyen en y apportant un cadre organisationnel et éthique. L'objet est de faire en sorte que l'ensemble des cohabitations se déroulent au mieux et puissent permettre aux personnes accueillies d'être accompagnées pour gagner en autonomie et pouvoir s'inscrire de manière durable dans leur société d'accueil.

Les citoyens qui s'engagent volontairement dans le programme, disposent d'une chambre disponible qu'ils proposent à une personne reconnue réfugiée pour une durée minimale de 3 mois et pouvant être reconduite jusqu'à une année. Les personnes accueillies s'inscrivent toutes dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle. Les cohabitations ont pour objectif de permettre aux personnes réfugiées de temporairement se stabiliser hors de toute précarité d'hébergement mais également de faire vivre aux deux parties une situation de rencontre interculturelle enrichissante.

Fort de cette expérience, le programme IMBY fondé par l'association « Quatorze », s'associe au dispositif en octobre 2017, afin de proposer une modalité d'accueil complémentaire : mettre à disposition des particuliers, des maisonnettes qu'ils peuvent implanter temporairement dans leur jardin. Cette collaboration permet à chacun de vivre dans un espace différencié tout en partageant des moments d'échanges au gré de leurs envies communes.

UN DISPOSITIF CONÇU SUR MESURE

Pour mener à bien ses objectifs d'accompagnement, c'est une équipe de cinq professionnels recrutés, psychologues, travailleur social et conseiller en insertion professionnelle, tous expérimentés sur les questions de la précarité, de l'interculturel et des traumatismes liés aux situations d'exil.

Ce programme a été spécifiquement conçu et élaboré en faveur des personnes réfugiées et des foyers qui les accueillent. Il tient compte de l'expérience du Samusocial de Paris auprès des personnes vulnérables, de leur potentiel d'insertion et des difficultés périphériques pouvant les freiner dans une inscription durable, mais également des problématiques et des enjeux psychiques liés à l'exil et à la migration. L'accompagnement global qui est proposé compose ainsi avec les difficultés rencontrées par ces personnes, en leur offrant les moyens nécessaires pour s'inscrire de manière sécurisée dans leur nouvel environnement de vie. Il prend aussi en compte la nécessité pour les personnes accueillantes, de se sentir soutenues et rassurées dans leur projet d'accueil, mais aussi, et tout particulièrement, d'être déchargées de l'accompagnement socio-professionnel de la personne qu'elles se proposent d'accueillir.



Accueillies, accueillants, équipe – Janvier 2017 - @ELAN

DES PERSONNES ACCUEILLIES RENCONTRANT DES DIFFICULTES POUR S'INSERER

Une majorité de personnes en France depuis environ 2 ans

Les personnes maîtrisent peu les codes sociaux et liés à la recherche d'emploi, le fonctionnement des institutions françaises, manquent d'expérience et de qualification en France, ont des difficultés à réaliser leurs démarches administratives, etc. (*REPERCUSSIONS SUR LEURS POSSIBILITES D'INSERTION*).

Des personnes en situation de grande précarité

Toutes n'ont pas pu bénéficier de prises en charge en structure d'accueil et ont alors vécu dans différents « campements » de rue où alternent entre hébergement temporaire chez des tiers et retours à la rue ; les moins de 25 ans ne sont pas éligibles à des revenus de transfert (*REPERCUSSIONS PSYCHO-SOCIALES*).

Des personnes victimes de torture ou de persécutions diverses, sous protection internationale de l'Etat Français, sans aucun accompagnement psychologique depuis leur arrivée en France (seulement 15% disposent d'un suivi – Cependant, plus le suivi psychologique est précoce plus la personne est à même de construire ses projets en lien avec les autres.) (*REPERCUSSIONS PSYCHO-SOCIALES*).

Une grande majorité de personnes célibataires et sans d'enfants (74%) et des liens maintenus avec les proches restés au pays.

26% ont laissé de la famille au pays qu'elles projettent un jour de faire venir en France (enfant(s) et/ou conjoint). Lorsqu'elles intègrent le dispositif, leur désir est donc de stabiliser au plus vite leur situation pour pouvoir introduire une demande de réunification familiale (*REPERCUSSIONS PSYCHIKES, ECONOMIQUES*).

Des personnes en possession de récépissés de séjours (*REPERCUSSIONS SUR L'INSERTION EMPLOI/LOGEMENT*).

Une majorité d'hommes

27% de femmes ont participé au programme. Cela s'explique essentiellement parce que l'accueil citoyen n'est pas une forme d'hébergement suffisamment sécurisée pour des femmes ayant subies de multiples traumatismes – La crainte de ne pas pouvoir préserver leur espace d'intimité, l'appréhension d'une présence masculine au domicile et d'enfants en bas âge pour certaines mères, en sont l'expression. (*REPERCUSSIONS SUR LES POSSIBILITES D'APPAINAGES*).

Des bénéficiaires plutôt jeunes

Près de 37% ont moins de 26 ans lorsqu'ils intègrent le dispositif et 60% ont entre 26 ans et moins de 40 ans. La personne la plus jeune est âgée de 20 ans et la plus âgée de 48 ans. L'âge moyen est de 28 ans pour l'ensemble de la population. Cependant, il est de 31 ans pour les femmes et de 27 ans pour les hommes. (*REPERCUSSIONS SUR LES MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT ET SUR LES COHABITATIONS*).

Des personnes exilées aux origines et langues variées

Bien que la majorité des personnes sont originaires du continent africain (15 nationalités différentes), la nationalité afghane est la plus représentée (31%). Les deux autres nationalités les plus fortement représentées sont la nationalité guinéenne (11%) et soudanaise (9%) (*REPERCUSSIONS PSYCHO-SOCIALES DE L'EXIL ET DU MANQUE DE MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE*).

Des niveaux hétérogènes de formation initiale mais plutôt élevés (54% ont un niveau égal ou supérieur au BAC contre 38% qui ont un niveau infra-BAC).

Des personnes expérimentées dans leur pays d'origine (94%), mais qui sont sur une première recherche d'emploi en France.

FOCUS SUR L'ORIENTATION DES PERSONNES VERS LE DISPOSITIF ET LA PHASE DE PREADMISSION

Des prescripteurs sociaux franciliens diversifiés

56 structures partenaires, dont plus de la moitié parisiennes, structures sociales publiques ou associatives, en charge de l'accompagnement et/ou de l'hébergement des personnes sans-domicile (Centres d'hébergement dédiés aux demandeurs d'asile et/ou réfugiés, services sociaux, structures d'accompagnement à l'emploi et à l'insertion, au soutien psychologique, maraudes, etc. Les prescripteurs majoritaires sont l'association France Terre d'asile et le CASVP.

Des difficultés de ciblage des candidats

222 personnes ont été orientées et 157 reçues en entretien de préadmission : 33% ont intégré le dispositif (soit 74 personnes),

41% ne pouvaient objectivement l'intégrer ou ne le souhaitaient tout simplement pas, 14% des personnes orientées ont trouvé une solution de logement entre le moment où elles ont été orientées vers le programme et celui d'y être intégré et 12% se sont désistées (plus aucune nouvelle des candidats).

Une activité dense pour l'équipe

483 entretiens de préadmission se sont déroulés, dont 157 en binôme TS/Psy et 326 en entretiens individuels psychologiques. Ces derniers sont d'en moyenne de deux par personne réfugiée. Cependant, il y a pu y avoir des disparités, certaines personnes étant plus demandeuses ou dans le besoin d'être soutenues dans l'élaboration de leur projet de cohabitation.

DES FOYERS D'ACCUEIL VOLONTAIRES, MAIS EN NOMBRE INSUFFISANT

Différents canaux de visibilité pour connaître le programme

La communication faite par nos partenaires sur le programme (Mairie de Paris, Singa, le Diocèse de Paris, etc.) reste la source majoritaire (37%) qui permet aux citoyens de découvrir l'existence du programme et d'y candidater. La recherche sur Internet est également un moyen pour découvrir le programme (33%) ainsi que la communication médiatique (presse, télévision, radio, etc.). Les reportages radio réalisés par France Culture, sont les reportages qui ont permis de susciter le plus grand nombre d'adhésion parmi les sources médiatiques ; Par ailleurs, peu de citoyens ont connu le programme par le biais de personnes accueillies ou accueillantes, mais leur taux d'adhésion est supérieur à ceux qui ont connu le programme par les partenaires ou par Internet.

Un faible nombre de propositions d'accueil pertinentes // Une activité dense pour l'équipe : 415 propositions d'accueil ont été reçues entre le démarrage du programme et la décision d'arrêt en été 2019. 112 visites à domicile ont été réalisées ; La majorité des accueillants a été rencontrée une fois, hormis 11 d'entre eux rencontrés entre 2 et 3 fois, soit par nécessité de s'engager dans l'accueil citoyen sans sentiment d'anxiété, soit par nécessité de clarifier davantage l'offre d'accueil. Cependant, seulement 13% des personnes qui ont candidaté ont accueilli à leur domicile une personne réfugiée. Cela représente 51 ménages. Les autres propositions d'accueil ne remplissaient pas, pour la moitié, les conditions préalables à l'accueil (hors Ile de France, absence de chambre disponible, accueil ponctuel, etc.). Par ailleurs, nous avons pu constater qu'un certain nombre de personnes se sont rétractées et n'ont pas fait aboutir leur démarche d'accueil (38%). Passé l'émotion et la spontanéité, peu de personnes se sont réellement engagées.

Une majorité d'offres d'accueil à Paris et en petite couronne

La majorité des foyers d'accueils résident à Paris (31%) et en petite couronne (52%). L'ensemble de ces accueils représentent près de 83% des accueils réalisés. Le deuxième département le plus représenté est la Seine Saint-Denis avec 24% des accueillants, puis les Hauts de Seine et le Val de Marne représentant chacun, 14% des lieux de résidence.

Une majorité de familles avec des enfants au domicile (53%) s'engageant grâce à l'accompagnement proposé

Cela témoigne de la sécurité recherchée en s'adressant à un programme d'accompagnement. Elles souhaitent vivre une expérience humaine basée sur l'hospitalité et le respect mutuel et ont formulé le besoin d'être accompagnés dans cette démarche.

Elles sont en couple à 85% bien que 15% des familles avec enfants sont des personnes en situation de monoparentalité. Il existe quelques très jeunes couples (<40 ans), mais la majorité ont plus de 40 ans et moins de 70 ans, et sont également des parents.

Les accueillants exercent majoritairement une activité professionnelle

80% des accueillants sont des actifs, majoritairement de niveau cadre, dans les secteurs les plus représentés de la santé, la recherche, l'enseignement, le commerce, la finance, l'immobilier et les arts et spectacle. Peu de personnes âgées s'engagent dans ce programme – Cette question soulève la vigilance que l'on peut avoir de l'hébergement parfois demandé contre service, notamment avec en contrepartie, la nécessité de s'occuper et de veiller sur la personne accueillante. En effet, l'objectif de ce programme vise à soutenir les personnes réfugiées dans l'accès à un emploi déclaré qui puisse leur permettre de trouver plus rapidement une solution de logement. Si elles sont accueillies contre service, cela ne leur permet donc pas de s'insérer durablement. Des propositions d'accueil contre service n'ont pas exclusivement été formulées par des personnes retraitées ; D'autres types de services sont proposés : garde d'enfant, homme toute main (bricolage, jardinage), entretien, etc.

Des offres d'accueil confortables

Les accueillants vivent majoritairement dans des maisons de ville ou des pavillons (51%), ainsi que dans des appartements (39%). Ils proposent une chambre au sein de leur domicile ou attenante (dépendance), un studio ou une chambre de bonne dans l'immeuble où ils résident. Par ailleurs, 4% ont accueilli au sein d'une Tiny house implantée dans leur jardin et 2% sur la péniche où ils résident.

DES COHABITATIONS DURABLES

51 foyers accueillants se sont mobilisés dans le cadre du dispositif et 49 personnes sous protection internationale ont été accueillies à leur domicile ; Seulement 6 ménages ont réaccueilli plusieurs fois. 58 cohabitations ont été partagées.

Des actions de soutien proposées par l'équipe

- Les travailleurs sociaux ont organisé 61 rencontres de mises en relation au domicile des accueillants.
- Les psychologues ont organisé 197 temps de supervisions (265 personnes rencontrées et accompagnées dans ce cadre).
- Les binômes travailleurs sociaux / psychologues ont organisé 9 médiations collectives dans le cadre de 8 cohabitations.
- 54 rencontres préparatoires ou de fin de cohabitation se sont déroulées

Un hébergement plutôt stable et sur la durée

La durée moyenne des 58 cohabitations réalisées est d'environ pour 8,76 mois et la médiane de 8,43 mois. Cependant, cette moyenne ne reflète en rien les disparités spécifiques de certaines situations rencontrées : La cohabitation la plus longue a duré 22 mois et la plus courte un peu plus d'un mois. 8 personnes réfugiées ont été accueillies dans plusieurs foyers différents, soit 16% des personnes réfugiées qui ont été accueilli.

De fait, il y a eu peu de changement résidentiel pour les personnes accueillies ; elles ont en majeure partie pu bénéficier d'une vraie stabilité pour se consacrer à leur insertion sociale et professionnelle, et ceci, sans un sentiment permanent d'insécurité et de discontinuité. Par ailleurs, l'accueil que propose les particuliers peut trouver son sens dans l'issue positive que la personne réfugiée trouve au terme de la cohabitation.

Un engagement citoyen important et non réitéré dans la plupart des cas (88%)

A l'issue de leur cohabitation, la majorité des accueillants n'ont pas réitéré l'expérience d'accueil, tout du moins dans l'immédiat ; Certains par nécessité de récupérer leur chambre (retour d'un enfant au foyer, déménagement, travaux, naissance, etc.), d'autres car la durée d'accueil a représenté une durée suffisamment significative pour eux ou parce qu'ils ont concrétisé leur action citoyenne et n'éprouvent pas la nécessité de la multiplier. En effet, accueillir une personne tierce dans son foyer n'est pas forcément chose évidente et nécessite de grandes qualités humaines d'ouverture, de tolérance, de communication et d'acceptation de l'Autre dans sa différence – C'est une expérience riche et intense émotionnellement. D'autres enfin, n'ont pas souhaité réaccueillir par loyauté envers la première personne accueillie et le lien qu'il s'est tissé entre elles. Ces motifs ne sont en rien exhaustifs.

UN DISPOSITIF TREMPLIN POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

74 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont participé à ce programme.

49 d'entre-elles ont cohabité chez des citoyens qui se sont montrés solidaires, et 25 sont sorties du programme avant même de cohabiter, trouvant bien souvent d'autres solutions de logement avant d'être orientées chez un particulier..

La durée moyenne de l'accompagnement est de 14 mois pour les personnes qui ont cohabité. L'accompagnement démarre systématiquement avant l'accueil chez l'habitant et se termine également quelques mois après l'accès à une autre forme de logement.



Accès au logement ou à une solution satisfaisante pour une majeure partie (90%)

- 66% ont trouvé une solution de logement individuelle (signature d'un bail)
- 24% ont opté pour une solution de relogement temporaire qu'elles estiment satisfaisante (colocations, restés chez les accueillants, centre d'hébergement adapté)
- **De meilleurs résultats pour les personnes qui ont cohabité avec un pourcentage de relogement de 96%**
- L'accès au logement transitoire est majoritaire. Il s'agit principalement de solutions de logement dites adaptées (38%) (résidences sociales - foyers de jeunes travailleurs) ou accompagnées (18%) (Intermédiation locative). Ces solutions semblent vraiment idéales pour des personnes qui n'ont pas encore d'expérience locative en France. Elles ont été plus fortement mobilisées après une période de cohabitation.
- 11% ont quand même pu accéder à un logement pérenne avec signature de bail direct
- 16% des personnes sont accueillies chez des tiers de manière informelle.



Insertion professionnelle réussie et amélioration du niveau des ressources

(89% des personnes ont été accompagnées)

- 81 % des personnes sont en emploi ou en formation rémunérée quand elles sortent du dispositif, soit + 46%
- 65% perçoivent un revenu salarial contre 14% à l'entrée, et 16% un revenu de formation
- **De meilleurs résultats pour ceux qui ont cohabité** : 90% d'entre eux perçoivent des revenus issus de l'emploi ou de la formation contre 64% pour ceux qui n'ont pas cohabité
- Leur niveau de revenus a presque doublé
- Une majorité de personnes en emploi durable (76%)
- Une augmentation des heures travaillées (57% sont à temps plein), notamment pour ceux qui ont cohabité (23 contre 3)



Amélioration notable du niveau de français

- 57% des personnes avaient un niveau de français infra A1 à l'entrée du dispositif. A la sortie, il n'en reste que 21 % et nous constatons une nette progression vers les niveaux intermédiaire et avancé
- **Progressions plus significatives pour les personnes qui ont cohabité** : 61% avaient un niveau débutant infra A1 lorsqu'elles ont intégré le dispositif. En fin de cohabitation, il n'en reste plus que 2%. Celles qui n'ont pas cohabité ont peu évolué dans l'apprentissage du français (44% à la sortie contre 48% à l'entrée avaient un niveau de français infra A1).



Amélioration de la santé

- Amélioration de leur condition physique,
- De la qualité du sommeil,
- Reprise d'un rythme de vie régulier



Bénéfices psychiques indéniables

85% des personnes ont bénéficié d'un suivi psychologique)

- Sentiment d'inclusion renforcé
- Mobilisation active et moins de dispersion dans les démarches
- Diminution des syndromes traumatiques
- Reprise des capacités à se projeter



Meilleure compréhension de la culture française et création de liens sociaux

Meilleure compréhension des codes culturels et du fonctionnement des institutions françaises qui favorise le maintien dans l'emploi et dans le logement, ainsi qu'une inclusion sociale au sens large. La majorité des personnes accueillies restent en lien avec leurs accueillants.

DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL RENOUVELEES

Ces résultats découlent indéniablement du double étayage psychosocial proposé par les professionnels et les foyers d'accueil – et par les réseaux des accueillants. Il permet aux personnes accueillies de gagner en assurance et en confiance en elles et de tisser des vrais liens avec une société d'accueil dont elles maîtrisent mieux la langue et appréhendent de mieux en mieux le fonctionnement et les coutumes.

Dans ce dispositif, les accueillants peuvent avoir accès à la part intime qui échappe au professionnel ; ils peuvent donc, avec bienveillance, soutenir, rassurer les personnes selon les événements qui les traversent au quotidien, et proposer ainsi un point d'ancrage temporaire à la personne accueillie.

De son côté, l'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement individualisé sur mesure, réalisé dans un cadre institutionnel, allié à une pratique « hors les murs » qui contraint les professionnels à moduler leurs cadres d'intervention classiques, et s'adaptant à la temporalité nécessaire à chacun pour que le dispositif puisse représenter un réel « ELAN ».

Elle s'attache à la construction et la structuration de projections par étapes, dans une logique de parcours résidentiel et professionnel. Elle soutient également les accueillants bénévoles tout au long des cohabitations, ce qui l'oblige à adapter son cadre et ses modalités d'accompagnements.

Focus sur l'accompagnement pluridisciplinaire

Le fait d'avoir un toit ne suffit pas pour amorcer une dynamique d'insertion. A cet égard, la mise en œuvre de l'accompagnement socioprofessionnel, se fait de manière coordonnée entre l'ensemble des professionnels, qualifiés sur leurs domaines de compétences respectives. Il s'agit ainsi d'un accompagnement individualisé répondant aux besoins et aux difficultés rencontrées par les personnes réfugiées tout au long de leur inscription dans le programme.

Chaque personne réfugiée dispose d'un travailleur social référent qui a pour objectif de coordonner l'ensemble des différentes actions visant à la conduire vers l'autonomie. Pour appuyer son accompagnement, un psychologue et un conseiller en insertion professionnel sont également mobilisables

Le choix d'une équipe aux champs d'interventions diversifiés a été déterminé dès la phase de préfiguration du dispositif et se soutenait d'un parti-pris essentiel : celui d'offrir un cadre éthique à cette démarche novatrice d'accueil citoyen, mais aussi permettre à cette expérience solidaire de constituer un tremplin majeur pour les personnes réfugiées. Or, comme nous avons pu déjà le constater, les personnes accueillies témoignent de multiples freins - problématique linguistique, accordage culturel en voie de construction, précarité économique, éventuelles répercussions

2301 entretiens ont été réalisés par les professionnels

- 1185 entretiens individuels réalisés par les TS, ainsi que 53 visites à domicile
- 554 entretiens individuels réalisés par le CIP
- 562 entretiens réalisés par les psychologues

psychiques de l'expérience de migration, méconnaissance des institutions et des modalités par lesquels s'organise les démarches administratives - alors que la temporalité d'un accueil citoyen est circonscrite, et que l'expérience de cohabitation convoque de nécessaires réaménagements (notamment cognitifs- apprentissage et pratique quotidienne de la langue- et subjectifs -nouvelles modalités ou réactualisations des liens, processus d'acculturation plus ou moins conflictuel, etc.)

En constituant un étayage pluridisciplinaire, nous nous appuyons sur les ressources internes mobilisables, afin d'évaluer au mieux les situations et les problématiques rencontrées par les personnes, de les soutenir le plus justement face à leurs difficultés, et de coordonner au mieux leurs démarches et leurs parcours : plusieurs interlocuteurs permettent plusieurs points d'accroche et de soutiens coordonnés. Cette approche pluridisciplinaire tient compte ainsi des complexités vécues par les accueillis et des nombreux facteurs pouvant avoir un effet direct ou indirect sur leur expérience de cohabitation et plus largement sur leur situation et leur insertion.

DECLIN DES OFFRES D'ACCUEIL ET CLOTURE DU PROGRAMME

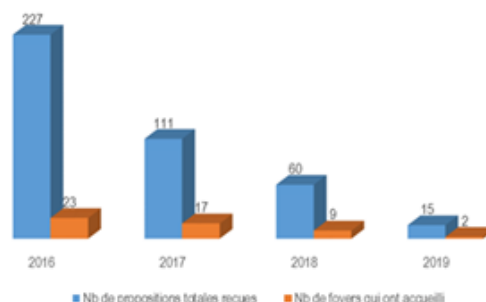
Malgré d'excellents résultats, ce programme d'accompagnement a dû prendre fin en décembre 2019 car les propositions d'accueil solidaires se sont progressivement tariées. Seulement 415 propositions d'accueil ont été formulées, en grande majorité en 2016 et e 2017. Plusieurs hypothèses explicatives peuvent être émises :

Une inadéquation de l'offre d'accueil sur le territoire francilien

✪ **L'absence de chambre disponible supplémentaire au sein des habitats en Ile de France** : des personnes souhaiteraient pouvoir accueillir mais ne disposent pas des conditions préalables pour accueillir sur la durée. Certains ont des espaces qui ont besoin d'être réaménagés pour l'accueil, mais nous ne pouvons en aucun cas assumer le coût de leurs travaux de remises aux normes.

✪ **L'augmentation du nombre de personnes en situation de précarité financière** : De nombreuses personnes disent se sentir

Evolution du nombre d'offres d'accueil reçues



en très grande difficulté pour chaque mois, arriver à « joindre les deux bouts » ; Certaines souhaiteraient accueillir, mais elles **demandent une contribution financière bien plus élevée** que celle que nous proposons.

Un problème de visibilité auprès du grand public

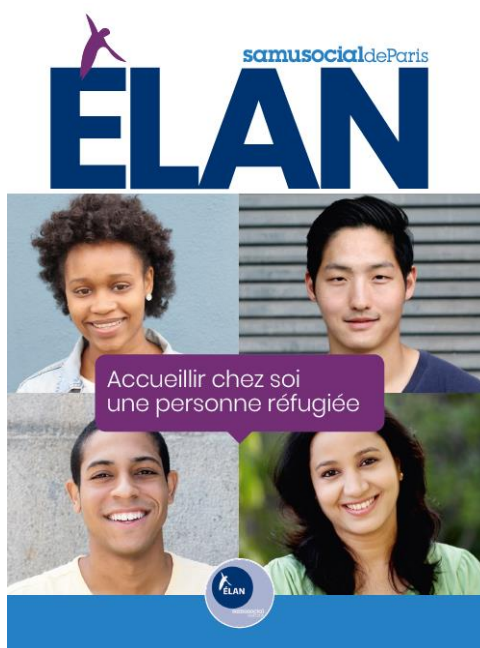
- ★ **La loi « ELAN » proposée par le député Aurélien Taché, en lien avec la défiscalisation des foyers accueillant des personnes réfugiées, a créé un amalgame auprès des futurs accueillants.** Nombre d'entre eux ont cru que le programme ELAN était un programme mené par le gouvernement ; Ils ont par ailleurs eu plus de mal à nous trouver sur Internet, la loi ELAN étant mise bien en avant par rapport à notre page internet.
- ★ **La multiplication des dispositifs d'hébergement citoyen et la difficulté à trouver facilement les informations sur Internet.** Les personnes font des recherches par mots-clés pour savoir vers quelles associations se tourner pour accueillir. Cependant, elles découvrent des dispositifs mais n'en comprennent pas les spécificités.

Ce point remet en avant la nécessité impérieuse de créer une plateforme Web unique qui recenserait les différents programmes d'hébergement citoyen en fonction de leurs spécificités et de leurs territoires d'intervention.

Un manque d'attractivité progressive en faveur du public cible

- ★ **Le climat médiatique défavorable à l'égard des personnes réfugiées, les stéréotypes véhiculés sur les hommes et la crainte de l'islam :** Parmi les propositions d'accueil solidaires, beaucoup de personnes préfèrent exclusivement accueillir des femmes, et jeunes de préférence. La crainte de l'homme réfugié et de tous les fantasmes qu'il peut véhiculer, est un sujet de plus en plus évoqué chez les futurs accueillants
- ★ **L'émotion grandissante face aux mineurs non-accompagnés et aux femmes :** Des citoyens souhaiteraient accueillir mais sont plus sensibles à l'accueil de mineurs étrangers qu'ils considèrent en plus grande vulnérabilité ; Par ailleurs, ils disent se sentir plus en capacité d'accueillir des mineurs ou des femmes plutôt que des hommes.

Cette diminution progressive des offres d'accueil semble donc avoir plusieurs sources. Cet essouffement général de la solidarité au niveau francilien est également partagé par les autres associations s'occupant d'hébergement citoyen. Le programme ELAN a donc pris fin le 31 décembre 2019. Toutes les cohabitations se sont arrêtées et les personnes accueillies ont pu trouver une solution de relogement satisfaisante.



Le programme a reçu le soutien financier des partenaires suivants :

